COMPLEX RÉCRÉATIF PLAN FINANCIER



104 \$ M

FINANCEMENT

Ce projet sera partagé

Croissance future redevances de développement (RD)

Montant anticipé de RD à collecter d'ici 2028

16 \$ M

Montant récréatif RD en date du 31 décembre 2024

11 \$ M

Résidents et usagés

STRATÉGIE DE RÉSERVE : Afin d'alléger la part des résidents et des utilisateurs existants, nous avons élaboré une stratégie de réserve qui permettra de mettre de l'argent de côté pour ce projet. Le montant prévu devrait être disponible d'ici 2028 :

16,7 \$ M

Stratégies déjà en place:

De 2020 à 2028 :

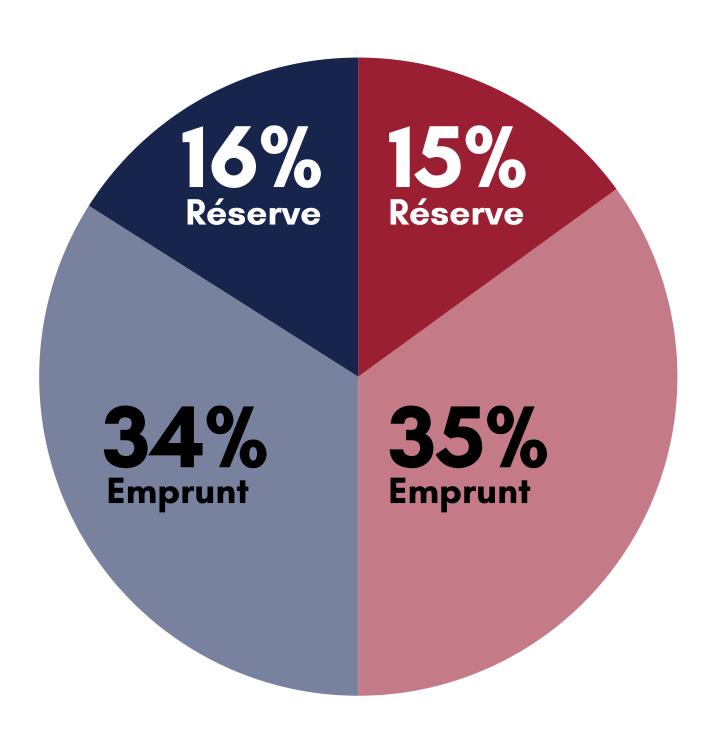
- 150 000 \$ d'augmentation de l'allocation annuelle provenant des revenus de taxes générés par la *croissance*
- 1% de l'augmentation des taxes sur une base annuelle

De 2022 à 2028 :

• Surtaxe sur l'enregistrement des locations d'arénas et de piscines jusqu'à ce que de nouvelles installations soient disponibles en 2026

À la fin du mois de décembre 2024, ce montant est déjà en réserve pour le complexe récréatif :

6 \$ M





POUR PLUS D'INFORMATION:

www.russell.ca/complexerecreatif

Ou voir : Plan financier du complexe récréatif

Après la construction

Un emprunt sera nécessaire à la fin de la construction. Avec ce plan financier, nous serons en mesure de respecter nos limites d'emprunt telles que décrites dans notre politique de gestion de la dette.

En outre, les stratégies décrites ci-dessus permettront de couvrir les coûts opérationnels, les remboursements d'emprunts et les besoins en matière de gestion des actifs sans nécessiter d'augmentation de taxation au-delà de 2028.